

# LE PUBLICISTE.

II<sup>e</sup>. et III<sup>e</sup>. jours Complémentaires, an VIII.

1920 Sep 1800



*Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 15 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, & 50 fr. pour l'année.*

*Les loix & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.*

*Les lettres & les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n<sup>o</sup>. 425, butte des Moulins, à Paris*

## ESPAGNE.

*De Barcelone, le 6 septembre (19 fructidor).*

Le négociant Cabanes, consul de la république batave, avoit dans notre rade deux frégates armées pour le compte de son gouvernement & destinées pour Batavia. Le 25 ou le 26 août parurent un vaisseau & deux frégates anglaises qui les épierent pendant quelques jours. Le 4 septembre, les Anglais s'emparèrent d'un navire marchand suédois, & y jetèrent trois ou quatre cents hommes qui s'approchèrent, à l'entrée de la nuit, des deux frégates, sans que le fort de la place s'en aperçut. A neuf heures, les frégates chargées de 4 millions de réaux (environ un million), & de quarante-huit piéces de canon en bronze, toutes neuves & des plus belles de l'arsenal, étoient déjà prises après une foible résistance. L'équipage peu nombreux d'une des frégates s'étant contenté de faire quelques décharges de mousqueterie, les Anglais, afin de mieux tromper la surveillance de la place, continuèrent leur feu comme si les frégates se fussent défendues. Le stratagème leur réussit; le feu de la place eut lieu trop tard.

Quant au bâtiment suédois, ces pirates l'ont traité comme ils ont coutume de faire. Le pilote leur ayant reproché qu'il étoit contraire au droit des gens de le forcer de servir à cet usage criminel, ils lui ont répondu par un coup de pistolet à bout portant, dont il est mort. Ils ont cassé une jambe à un matelot & maltraité le capitaine, auquel ils ont mis le pistolet sous la gorge. Au reste, cette conduite atroce est faite pour révolter toutes les puissances maritimes de l'Europe.

On sait aujourd'hui que les dispositions guerrières de notre gouvernement contre le Portugal vont se réaliser; l'armée qui doit marcher contre ce royaume, sous les ordres de M. d'Urelin, est prête; on la porte à 70,000 hommes d'infanterie, & 8000 de cavalerie: la seule province de Catalogne a fourni 7000 hommes. Ces troupes s'avancent déjà vers les frontières portugaises. On estime qu'elles pourront commencer à agir vers le milieu d'octobre; & l'on ne croit pas que l'expédition dure plus d'un mois, parce que la cour de Lisbonne n'a que des forces très-inférieures à opposer à cette armée, quand même les secours des Anglais arrive-

roient à tems. Il est probable que le gouvernement portugais, secouant enfin le joug d'amis si dangereux, se hâtera de conjurer l'orage, en s'empressant de faire sa paix avec la France, notre alliée, ce qui lui seroit d'autant plus facile, que M. d'Aranjo l'avoit déjà conclue, & qu'il ne s'agiroit que de la ratifier.

## ITALIE.

*De Milan, le 6 septembre (19 fructidor).*

D'après les dernières lettres de Rome, le nouveau pape a adopté le système d'une sage modération & d'une économie éclairée. Il a fait de grandes réformes dans sa cour, diminué le nombre de ses domestiques, & supprimé les honteux profits que ces derniers exigeoient formellement des personnes qui se présentoient à l'audience de S. S. Voici un trait qui servira à caractériser Pie VII. On lui présenta dernièrement pour le candidat, quelques sujets sans mérite; S. S. répondit, que dans les circonstances actuelles, il falloit surtout s'attacher à choisir pour cette dignité des hommes recommandables par leur mérite & leurs connoissances, afin que le sacré collège ne se trouvât plus à l'avenir dans le cas d'élever un Chiaramonti à la chaire pontificale.

## AUTRICHE.

*De Vienne, le 6 septembre (19 fructidor).*

La gazette de la cour contient aujourd'hui l'article suivant:

« Sa majesté impériale, royale & apostolique, convaincue autant que touchée des maux qu'entraîne la guerre, n'a pas cessé jusqu'à ce moment de se montrer disposée à conclure une paix convenable & durable, qui puisse protéger ses royaumes & provinces, ses vassaux & fideles sujets. Dernièrement encore elle a manifesté ces dispositions, & fait des démarches en conséquence. Malgré cela, le gouvernement français a dénoncé absolument à l'improviste, & sans aucun motif fondé, l'armistice qui avoit été conclu à cette fin.

» Quoique d'après les assurances de sentimens pacifiques si souvent réitérées par le gouvernement français, il y ait encore lieu d'espérer que la reprise des hostilités pourroit ne pas avoir lieu, cependant S. M., voulant prouver à tous ses fideles sujets ainsi qu'à l'Europe entière, combien elle a à cœur leur bonheur, leur soutien & leur défense, a résolu dès ce moment de se rendre en personne à son armée d'Allemagne, accompagnée de S. A. R. l'archiduc Jean, son auguste frere. Du reste, S. M. est toujours fermement & invariablement résolue d'aller avec joie au-devant de toutes propositions & conditions de paix qui seront acceptables, & elle desire avec ardeur être bientôt dans le cas de pouvoir annoncer à ses peuples fideles la fin des maux de la guerre, qu'il a été impossible d'éviter jusqu'à ce moment.



» S. M. a élevé le feld-maréchal baron de Lauer au grade de feldzeugmestre ; & M. le feld-maréchal comte de Bellegarde à celui de général de cavalerie ; MM. les généraux-majors prince de Scharzenberg & comte de Meerfeldt, ont été promus au grade de feld-maréchal-lieutenant.

### A L L E M A G N E.

*D'Altona, le 9 septembre (22 fructidor).*

Le général Hamilton, qui joue maintenant un rôle si distingué en Amérique, a été autrefois commis d'un négociant à l'isle Saint-Eustache. Son maître étant absent, il reçut un jour un cartel parmi des lettres de commerce. Hamilton répondit à cette lettre en acceptant le défi en indiquant le lieu & le tems du combat. Son adversaire s'y étant rendu, ne voulut plus se battre, trouvant le commis au lieu du maître ; mais Hamilton insista en disant qu'en l'absence de son maître, il étoit entièrement chargé de ses affaires, & il l'obligea de se battre, ou de signer au revers du cartel qu'il avoit reçu de son maître pleine satisfaction, & qu'il le reconnoissoit pour homme d'honneur. Son adversaire choisit le dernier parti ; & lorsqu'au retour du maître d'Hamilton, il apprit cette action noble & courageuse, il le mit en état de s'élaner dans une sphere plus élevée où il a parfaitement réussi.

*De Hambourg, le 10 septembre (23 fructidor).*

La convention conclue à Copenhague le 29 août, entre le comte de Bernstorff & lord Whitwert, contient, outre ce qu'on en a déjà rapporté, un article par lequel il est stipulé qu'à la paix générale, on tiendra un congrès pour déterminer s'il sera permis en tems de guerre aux nations neutres de faire convoyer leurs vaisseaux marchands, & si dans ce cas ces vaisseaux pourront être visités. Cette détermination servira de règle à toutes les puissances maritimes, & deviendra un article du droit des gens.

On apprend de Pétersbourg, que la princesse Apollonia, épouse du prince Charles de Courlande, y est morte le 24 juillet.

*De Munich, le 10 septembre (23 fructidor).*

Ce matin, à sept heures, le général en chef Moreau est parti d'ici avec une suite nombreuse. On dit qu'il doit avoir une conférence à Haag avec de grands personnages qui s'y rendront du quartier-général de l'armée impériale.

Des lettres de Vienne, du 7, disent que l'archiduc palatin n'arrivera à l'armée que lorsqu'il aura rassemblé environ 30,000 hommes de la levée hongroise, dont il s'occupe, en ce moment, avec la plus grande activité, de concert avec le général d'Alvinzi & le chancelier comte de Palffy.

L'article officiel de la *Gazette de Vienne*, du 6, relatif à la rupture de l'armistice, confirme, ce que l'on savoit déjà par des lettres particulières, la vive impression qu'a fait à la cour & dans le public la nouvelle de la reprise des hostilités. On peut dire, en quelque sorte, que l'empereur s'est réfugié à l'armée pour se soustraire au spectacle de la douleur publique. Il paroît que le plan de la reine de Naples & des Anglais est de profiter de son éloignement de sa capitale pour presser, avec une activité révolutionnaire, la levée des recrues, tant à Vienne, que dans le reste des états héréditaires. C'est par les mêmes moyens que les mêmes personnages sont parvenus à faire perdre au roi de Naples ses états

& presque sa couronne, même après que les Français en avoient abandonné la conquête.

Au reste, les amis de la paix regardent comme un bien l'arrivée de l'empereur à l'armée ; car ils s'attendent qu'au premier revers il offrira de signer la paix, sans attendre les conseils du comité de Baden. Sous un autre point de vue, la présence de l'empereur sera très-utile à son armée, en ce qu'il couvrira de son autorité les ordres du général Lauer, qui sans cela auroit eu beaucoup de peine à se faire obéir de certains généraux, qui sont ses anciens à l'armée, & ses supérieurs en naissance & en dignités.

*Du 11 septembre (24 fructidor).* — On assure que le général Moreau a eu hier une entrevue, aux avant-postes, avec le comte de Lehrbach, qui, à ce qu'il paroît, avoit le projet de l'engager à prolonger l'armistice jusqu'à la fin du mois ; mais on croit que le général français a persisté dans sa première résolution.

Les divisions du centre de l'armée française, qui sont de retour dans nos environs, sont bien plus complètes que lorsqu'elles partirent pour la Souabe, après l'armistice. Elles forment en ce moment trente mille hommes.

L'armée du général Moreau est toute entière en activité vis-à-vis de l'armée impériale, en Bavière ; & tandis que celle-ci a laissé derrière elle vingt mille hommes de garnison dans les forteresses, & s'est encore affoiblie de 34 mille hommes, tant tués que prisonniers. L'armée française s'est, au contraire, augmentée des deux divisions de l'armée de réserve, & a remplacé la plupart des hommes qu'elle a perdu dans les combats, par les nombreux détachemens qui lui sont arrivés de l'Alsace & de la Suisse. Ainsi l'on peut regarder comme certain que l'armée française active est au moins de cent mille hommes, dont vingt mille de cavalerie. Il est difficile de croire, malgré tout ce que l'on débite dans les gazettes austro-anglaises de l'Allemagne, que l'armée autrichienne ait en ce moment plus de 60 mille hommes, dont 25 mille de cavalerie.

*De Bamberg, le 11 septembre (24 fructidor).*

Un courrier arrivé cet après-midi au général Simbschec lui a apporté la nouvelle que l'armistice a été prolongé, & que les troupes resteront dans les positions qu'elles se trouvoient occuper au moment de l'arrivée de cette nouvelle. Comme le général Simbschen s'étoit avancé depuis hier avec une grande partie de ses troupes sur la rive gauche du Mein, il en résulte que tout l'évêché de Bamberg & une partie de l'évêché de Wurtzbourg sont compris en ce moment dans la ligne de démarcation.

*De Francfort, le 13 septembre (26 fructidor).*

Le quartier-général du général en chef Angereau vient d'être transféré d'Offenbach à Aschaffembourg. Les troupes françaises & bataves continuent de s'avancer vers le Haut-Mein sur les deux rives de cette rivière. Les troupes de ligne mayençais, le corps franc de Scheiter & la cavalerie qui se trouvoient dans les environs d'Aschaffembourg, se sont retirés sur Schweinfurth.

*De Manheim, le 15 septembre (28 fructidor).*

Un courrier du général Moreau apporta ici ces jours derniers l'ordre d'imposer une contribution de 500 mille franc sur la ville de Manheim & les bailliages palatins de la riv



droite du Rhin. Les charges énormes supportées par ce pays depuis six ans qu'il est le théâtre de la guerre, rendront cette levée difficile.

## REPUBLIQUE HELVÉTIQUE.

*De Lugano, le 9 septembre (22 fructidor).*

Il vient d'éclater une insurrection dans la vallée de Versasca, causée par la disette du bled. Le peuple réduit au désespoir, s'est amenté, a menacé les fonctionnaires publics & la force armée qui vouloient le contenir; il paroissoit vouloir se porter aux plus grands excès, lorsque le courrier, porteur de cette nouvelle, est parti.

On ne peut que s'affliger de cette insurrection, & sur-tout des circonstances qui l'ont produite. Notre pays, dont le sol est trop ingrat pour fournir aux besoins de sa population, s'est de tout tems approvisionné dans la Lombardie. Aujourd'hui qu'il gémit sous le poids de meaux de tout genre, aujourd'hui que la présence d'une armée augmente ses besoins, ce magasin naturel lui est impitoyablement fermé. Il est victime de la cupidité de quelques fournisseurs qui, pouvant faire entrer telle quantité de grains qu'ils veulent, le vendent à un prix exhorbitant.

*De Berne, le 15 septembre (26 fructidor).*

Le général Macdonald s'est rendu avant-hier à la séance du conseil exécutif, accompagné des généraux Mathieu Dumas & Montchoisy. Après un échange de paroles honnêtes & affectueuses selon l'usage, il a annoncé que l'armistice étoit prolongé de huit jours.

Le conseil législatif a entendu, dans sa séance du 9, la lecture de plusieurs projets de loi relatifs, soit à l'abolition, soit au rachat des droitures féodales, dîmes & cens. L'un de ces projets rapporte toutes les lois portées sur cette matière jusqu'à ce jour. Le second ordonne que les dîmes & cens seront payés cette année, soit en nature, soit au prix moyen des denrées. Le reste de ce projet détermine le mode de paiement dans des cas particuliers. Le troisième projet déclare rachetables toutes les charges dont la terre étoit grevée, & détermine le mode de rachat. Enfin, le quatrième arrête l'exécution de tous les décrets & arrêtés portés sur cet objet depuis le commencement de la révolution.

## REPUBLIQUE FRANÇAISE.

*De Strasbourg, le 28 fructidor.*

Des lettres de l'armée, que nous venons de recevoir, nous apprennent que l'empereur est arrivé au quartier-général d'Alt-Öttingen, & qu'il a de suite fait part de son arrivée au général Moreau, avec l'invitation de suspendre le commencement des hostilités jusqu'au retour du courrier qu'il dépêchoit à Paris avec de nouvelles propositions, ce à quoi Moreau a consenti.

Le voyage de l'empereur au quartier-général de son armée étonne beaucoup. A-t-il voulu, par ce moyen, se soustraire pour quelque tems à l'influence de la reine de Naples & du parti anglo-italien, pour pouvoir travailler au rétablissement de la paix? ou l'a-t-on porté à faire ce voyage pour mettre fin au découragement de son armée, qui est au comble, & aux différends qui ont éclaté entre les généraux autrichiens? Les lettres de l'armée, qui annoncent cette nouvelle, ajoutent que l'empereur ne restera

pas long-tems sur les bords de l'Inn, & qu'il se rendra d'Alt-Öttingen à Inspruck, pour passer en revue son corps du Tyrol, & delà en Italie, au quartier-général de M. de Mélas; ce qui fait présumer que ce voyage a pour but d'inspirer de l'enthousiasme au soldat autrichien, & de rétablir l'harmonie parmi les généraux.

Le prince Jean de Lichtheustein avoit été nommé par l'empereur, avant son départ de Vienne, pour prendre le commandement de son armée d'Italie; mais il a refusé, & on a ordonné à Mélas de rester encore pendant quelque tems à son poste. L'armée en Bavière doit recevoir pour chef de l'état-major le baron de Zach, qui a été fait prisonnier à Maringo, & a séjourné pendant quelque tems à Paris.

*De Calais, le 29 fructidor.*

Les communications entre le gouvernement français & le cabinet britannique continuent. Une nouvelle dépêche pour l'Angleterre est arrivée hier, & a été expédiée de suite par un paquebot.

*De Paris, le 2<sup>e</sup>. jour complémentaire.*

Le premier consul a décerné, le 28 fructidor, un sabre & un brevet d'honneur au citoyen Dufour, chef de brigade de la 58<sup>e</sup>. demi-brigade, pour sa bonne conduite au siège du fort de Bard.

— A compter du 1<sup>er</sup>. vendémiaire, la garde des consuls sera composée comme il suit: *infanterie*, deux bataillons de grenadiers, un bataillon de chasseurs; *cavalerie*, trois escadrons de grenadiers, un escadron de chasseurs. Il y aura de plus une compagnie d'artillerie légère & un train d'artillerie.

— Le 22 fructidor, le conseil d'état a discuté, approuvé & arrêté de présenter aux consuls, dans la forme prescrite par le règlement, un projet d'arrêté concernant les masses. On appelle masses les fonds fixes & consacrés à chacun des objets que l'état fournit aux troupes. Ce projet est partagé en quatre titres, & chaque titre en plusieurs articles. Le premier titre traite du nombre des masses; les autres, de leurs destinations, force & administration; suivant la première, seconde & troisième classe.

— Les créanciers du ministre de l'intérieur sont invités à poursuivre directement la liquidation & le paiement de leurs créances & à ne pas salarier des personnes qui prétendent pouvoir, par leurs démarches, influencer le travail des bureaux. Des ordres ont été donnés pour qu'on n'ait aucun égard aux demandes de ceux qui ne se conformeroient pas à cette invitation.

— Le ministre de l'intérieur a chargé les citoyens Visconti & Dufourny, membres de l'administration du Musée, de se transporter au château de Richelieu, pour voir si parmi les statues antiques que le cardinal de ce nom y avoit fait transporter, & que les descriptions font monter à plus de 100, il ne s'en trouveroit pas quelques-unes dignes d'entrer dans la galerie des antiques du musée central.

— Le citoyen Cuvier est chargé de prononcer à l'institut national l'éloge du citoyen Lhéritier, botaniste célèbre, assassiné en rentrant chez lui le 28 thermidor.

— Les freres Piranesi continuent, sous la protection du gouvernement, l'impression des antiquités grecques & romaines, sous le nom de calographie.



— Le citoyen Belloni, romain, artiste en Mosaïque; élevé dans le célèbre & unique atelier de Rome, en a transporté les procédés à Paris depuis trois ans, & vient de leur donner un nouveau degré de perfection. Malgré la difficulté des circonstances, le gouvernement est venu au secours de l'établissement naissant & de l'artiste, en les fixant dans la maison nationale où est établie la calographie des freres Piranesi, rue de l'Université, n°. 296.

— Le citoyen Paul Greppi, l'un des députés de la république cisalpine à Paris, y est mort le 27 fructidor; il a été porté, le 29; à l'église Saint-Roch, où on lui a rendu les honneurs funebres. C'étoit un homme instruit & bon. Il est sincèrement pleuré par ses compatriotes, qu'il assistoit généralement de sa bourse & de ses conseils.

— Des jeunes gens s'aviserent dernièrement de siffler la comédie du *Triple Mariage*; sans se déconcerter, & sans blesser aucune des convenances de son rôle, Dazincourt s'avance sur la scène, prend la pièce imprimée des mains du souffleur, & s'adressant aux gens à siffler: *Citoyens*, dit-il, *cette pièce est de Néricault-Destouches*. Les applaudissemens universels l'empêcherent d'en dire davantage.

— Le 24 fructidor, le bruit se répandit à Bordeaux que les Anglais s'étoient vengés de leur honteuse défaite au Férol, sur Vigo, ville de la Galice, où ils avoient opéré un débarquement, brûlé le port & pris tous les bâtimens qui s'y trouvoient à l'ancre. On ajoutoit même que *la Guépe*, corsaire de Bordeaux, étoit du nombre des bâtimens pris. Ces nouvelles sont révoquées en doute.

— Le nommé Bourier, officier de Santé à Deols, près Châteauroux, avoit résolu, de concert avec sa femme, d'empoisonner le citoyen Guillet, leur beau-frere, pour s'approprier sa succession quelques jours plutôt. Ils allerent le voir & en furent reçus avec une cordialité qui auroit dû les désarmer. Vers la fin du souper la femme Bourier met le poison dans un verre de vin, que Guillet boit avec sécurité. Il en ressent bientôt les atteintes. Bourier, dont il invoque les secours, lui en administre de perfides, & bientôt sa victime expire dans ses bras. Une mort aussi prompte & aussi extraordinaire excite l'attention publique. Le juge de paix informe, fait exhumer & ouvrir le cadavre: le poison est constaté. On lance des mandats d'arrêts contre Bourier & sa femme. Le premier jury ayant déclaré qu'il y avoit lieu à accusation, ils sont traduits au tribunal criminel de l'Indre, & condamnés à mort. Le tribunal de cassation a rejeté leur appel, & ils ont subi leur jugement à Châteauroux, le 14 fructidor dernier.

— Bonrdon Harrée, ancien chef de chouans, cherchoit à rallumer les feux de la guerre civile dans les environs d'Alençon. Pris par des gendarmes, le 21 fructidor, il parvint à leur échapper; mais il fut atteint d'un coup mortel. Avant d'expirer, il tenta d'avaler une lettre qui contenoit la preuve de ses desseins.

— Le ci-devant curé de Remeling, département de la Moselle, déporté en 1792 & rentré en l'an 2, étoit resté caché aux environs de Fenestrange, où il entretenoit, par ses prédications, le fol espoir de quelques fanatiques. Il

vient d'être arrêté par la brigade de Millesheim, qui l'a rencontré à cheval, suivi d'une foule de peuple, & tel qu'on nous peint les anciens missionnaires.

— Il a paru à Pétersbourg, dans l'imprimerie de l'Université, une *Vie de Pierre-le-Grand*, par Gollicof, en 30 volumes. On y trouve beaucoup de pièces authentiques du tems, de diplômes, de preuves & de mémoires, &c. On peut mettre beaucoup de choses dans trente volumes.

#### LOTÉRIE NATIONALE.

Tirage du 1<sup>er</sup> jour complémentaire.

51 26 65 19 87.

#### ERRATUM.

Dans le numéro du premier jour complémentaire, page 3, première colonne, on lit: le général Mortier a été chargé de leur transmettre, &c.; lisez: le général Mortier chargé de leur répondre, a répondu de la manière suivante.

Bourse du 2<sup>o</sup> jour complémentaire.

Amsterdam.....	Tiers consol.....	33 fr. 75 c.
Idem cœur.....	Bons $\frac{2}{3}$ .....	1 fr. 58 c.
Hamb.....	Bons d'arrér.....	85 fr. 50 c.
Madrid.....	Bons pour l'an 8.	89 fr. 65 c.
Madrid effect.....	Syndicat.....	65 fr. 00 c.
Cadix.....	Coupures.....	164 fr. 00 c.
Cadix effect.....	Caisse des rentiers.....	00 fr.
Gènes effectif.....	Or fin.....	104 f. 45 c.
Livourne.....	Ling. d'arg.....	50 f. 86 c.
Bâle.....	Portugaise.....	95 f. 55 c.
Lyon.....	Piastre.....	5 fr. 35 c.
Marseille.....	Quadruple.....	79 fr. 26 c.
Bordeaux.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 40 c.
Montpellier.....	Guinée.....	25 f. 81 c.
Rente provis.....	Souverain.....	34 fr. 44 c.

Café Martinique, 2 f. 30 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 c. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 70 c. — Lompce anglais, 1 fr. 65 c. — Mélisse de 10 l., 1 fr. 65 c. — Mélisse de 10 l., 1 fr. 70 c. — Rafinée, 1 fr. 80 c. — Sucre pilé, 0 fr. 00 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 40 c. — Sucre terré blond, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 90 à 1 fr. — Poivre de Hollande, 0 fr. 00 c. — Poivre anglais, 2 fr. 25 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 75 c. — Coton du Levant, 5 fr. 10 c. — Coton de Pernambuco, 4 fr. 75 c. — Coton de St-Domingue, 4 fr. 40 c. — Huile d'olive, 1 f. 40 c. — Eau-de-vie  $\frac{3}{4}$ , 310 fr. — Cognac, 22 deg., 230 fr. — Montpellier, 22 deg., 210 fr. — Potasse d'Amérique, 85 fr. — Potasse de Dantzick, 70 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 20 c.

*Annuaire météorologique*, pour l'an 9 de la république française par J. B. Lamarck. Prix, 1 fr. 20 cent., & 1 fr. 40 cent franc de port A Paris, chez Déterville, rue du Batoir, n°. 16; & chez l'auteur, au muséum d'Histoire naturelle.

*Lettre au citoyen Cadet-de-Vaux*, par le citoyen Bexon, membre de l'institution nationale du lycée des Arts. Cette brochure qui a pour objet de purifier l'air de Paris par le moyen de l'eau, se vend chez tous les marchands de nouveautés.